AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-3-72 290188

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)

(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS

C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Les premières projections d'ascospores viennent d'être observées. Elles sont encore très faibles mais on peut craindre une augmentation rapide de ces projections étant donné le nombre important des périthèces arrivés à maturité. De plus, dans les vergers où les pustules chancreuses sur rameaux sont nombreuses on peut craindre des contaminations issues des conidies formées dans ces pustules.

Le réchauffement observé depuis quelques jours a favorisé la végétation des poiriers et pratiquement dans toutes les situations les boutons à fleurs sont arrivés ou vont arriver incessamment au stade C 3 - D à partir duquel des contaminations sont possibles.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dès que la majorité des boutons aura atteint ce stade C 3 - D. Les produits à base de cuivre sont à préférer car ils présentent l'avantage d'avoir une certaine action contre la Maladie bactérienne du poirier.

TEIGNE DES FLEURS DE CERISIER

Ce ravageur se rencontre dans certains vergers de cerisiers. Il peut détruire parfois la totalité d'une récolte en dévorant les fleurs.

Les traitements les plus efficaces sont ceux effectués au stade B - C (voir tableaux des stades repères qui sont envoyés à tous les abonnés). Les Oléoparathions, les Colorants, les Huiles jaunes peuvent être utilisés au moment où la majorité des boutons floraux se situe entre les stades B et C. On peut intervenir jusqu'au stade C - D, D étant la dernière limite si l'on utilise les Oléoparathions.

CORYNEUM - GNOMONIA

Ces maladies se rencontrent assez fréquemment dans les vergers de cerisiers. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement au stade B - C avec un produit à base de cuivre. Ce traitement pourra être conjugué, le cas échéant, avec celui dirigé contre la Teigne.

XYLEBORE

Les premiers adultes viennent d'être observés en élevage. Dans les vergers où l'on a constaté des dégâts il y a lieu de profiter d'une journée ensoleillée pour effectuer une pulvérisation copieuse sur les troncs et sur les branches charpentières avec un produit à base de Lindane (25 g/hl), Oléoparathions (30 g/hl), Parathions (50 g/hl).

ANTHONOME DU POMMIER

Ce ravageur a pratiquement disparu des vergers de pommiers. Dans les rares situations où des attaques ont été observées au printemps dernier, il y a lieu d'effectuer un traitement lorsque la majorité des boutons aura atteint le stade B - C.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P.201

CHARANCON DES TIGES DU COLZA

De nouvelles sorties d'adultes parfois importantes ont été observées depuis notre Bulletin du 8 Mars. D'autre part, les colzas arrivent au stade très sensible du début de la montaison.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement, s'il n'a pas été fait, conformément aux indications données dans notre Bulletin du 8 Mars.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE LA CAROTTE

Pour lutter contre ce ravageur le traitement du sol avant semis est la technique qui donne le meilleur résultat; les matières actives suivantes sont homologuées :

- Chlorfenvinphos (traitement du sol - pulvérisation et granulés) : 5 000 g/ha.
- Diazinon (traitement du sol - granulés) : 8 000 g/ha.
- Dichlofenthion (traitement du sol) : 6 000 g/ha
- Trichloronate (traitement du sol - granulés et pulvérisation) : 2 500 g/ha.

Les matières actives suivantes sont en autorisation provisoire de vente : Carbophénothion (traitement du sol - granulés), Diéthion (traitement du sol - granulés), Fonofos. (traitement du sol).

MOUCHE DE L'OIGNON

La lutte contre ce ravageur peut être effectuée par l'enrobage des semences ou la désinfection du sol. En cas d'infestation importante le traitement par enrobage des semences peut se révéler d'une efficacité réduite. Les matières actives suivantes sont homologuées :

- Chlorfenvinphos (traitement du sol - pulvérisation et granulés) : 5 000 g/ha
- Diazinon (traitement du sol - granulés) : 8 000 g/ha
- Diéthion (traitement des semences) : 60 g/kg
- Dichlofenthion (traitement du sol - granulés) : 6 000 g/ha
- Trichloronate (traitement du sol - granulés et pulvérisation) : 2 500 g/ha
- Trichloronate (traitement des semences) : 40 g/kg.

Les matières actives suivantes sont en autorisation provisoire de vente : Carbophénothion (traitement du sol - granulés), Diéthion (traitement du sol - granulés), Fonofos.

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS

Dans notre région, ce ravageur polyphage fait surtout des dégâts sur haricots. Dans les plantes attaquées on peut voir des "asticots" dans les tiges au moment de la levée.

Le traitement des semences n'a qu'une efficacité limitée si les larves sont nombreuses et la levée trop longue. Il peut être utile de le compléter par un traitement du sol après semis avec un insecticide soit sous forme de granulés, soit en pulvérisation sur un largeur de 20 à 30 cm sur la ligne. Dans ce cas, pour des raisons de risque de phytotoxicité, il est recommandé d'utiliser une matière active différente de celle utilisée pour les semences.

<u>En traitement de semences</u>, on utilisera les matières actives suivantes :

Diéthion	:	3,2 g/kg
Trichloronate	:	1 g/kg
Carbophénothion	:	3 g/kg
Diazinon	:	1 g/kg

<u>En traitement du sol après semis</u>, on appliquera sous forme de granulés ou de pulvérisation par mètre linéaire :

Chlorfenvinphos	:	0,12 g
Diazinon	:	0,16 g
Dichlofenthion	:	0,12 g
Parathion Ethyle	:	0,072 g
Trichloronate	:	0,05 g

.../...

MOUCHE DES SEMIS SUR ASPERGE

Depuis quelques années ce ravageur fait localement des dégâts assez sérieux dans les aspergeraies en production en attaquant les turions avant leur récolte.

Des essais réalisés au cours de ces deux dernières années ont montré l'intérêt des traitements de sol.

On appliquera avant le premier buttage l'un des produits suivants : Chlorfenvinphos : 5 000 g matière active/ha, Trichloronate : 1 250 g matière active/ha.

SEPTORIOSE DU CELERI

La maladie peut se transmettre par les pycnides adhérentes aux semences. Les résultats les plus satisfaisants sont obtenus par le trempage des semences pendant 24 heures dans de l'eau à 30° contenant 0,2 % de Thirame ou dans de l'eau chaude à 50° pendant 25 minutes. Les graines sont ensuite séchées. Mais cette technique est d'application délicate.

Le trempage des semences pendant 30 minutes dans du Formol du commerce à 2 % suivi d'un rinçage soigneux ou l'enrobage avec du Thirame, du Manèbe ou de l'Oxynate de cuivre sont plus faciles à réaliser mais d'une efficacité moins sure.

Le traitement des sols destinés à la production des pépinières avec la vapeur, le Métam sodium ou le Formol à 5 % (10 litres de solution au m2) est également recommandable.

MALADIE DES TACHES ROUGES DU FRAISIER

Cette maladie se manifeste sur les feuilles par l'apparition de petites taches de 1 à 3 millimètres de diamètre d'un blanc grisâtre auréolé de pourpre. En cas de fortes attaques, les feuilles peuvent se dessécher.

Pour lutter contre cette maladie un premier traitement doit être effectué avec un produit à base de Manèbe à la dose de 240 g de matière active/hl dans les plantations ayant atteint le stade une feuille étalée et en particulier sur les variétés les plus sensibles et dans les plantations les plus agées.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS